

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 756 - SEPTEMBRE 2022

COMPRENDRE

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : UN FLÉAU MONDIAL

RÉAGIR

LOI CLIMAT ET
RÉSILIENCE

EXPLORER

USSEL, TERRE D'ACCUEIL



Secours
Catholique
Caritas France



04 RÉAGIR

LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

06 INNOVER

DONNER DE LA VOIX AUX SANS-VOIX

11 DÉBATTRE

COMMENT FAIRE DES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ
DES ZONES À FORTÉ ACCESSIBILITÉ ?

14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : UN FLÉAU MONDIAL

22 **L'entretien:** FANNY BENEDETTI « AUCUN PAYS N'EST ÉPARGNÉ
PAR CE FLÉAU UNIVERSEL »

26 **Ici et là-bas.** FRANCE : UN MAILLAGE ENTRE POUVOIRS
PUBLICS ET ASSOCIATIONS

27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Zita Cabais-Obra. SURVIVANTE DE LA TRAITE

31 EXPLORER

USSEL, TERRE D'ACCUEIL

38 POINT DE VUE

FATIMAH HOSSAINI. "LA BEAUTÉ AU COEUR DE LA GUERRE"

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

CASH MISÈRE

RÉ- SOLUTIONS

Supplément au trimestriel *Messages
du Secours Catholique-Caritas France*:

106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication :

Véronique Devisé

Directrice de la communication :

Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :

Emmanuel Maistre (7576)

Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :

Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :

Louise Vignaud

Benjamin Sèze (5239)

Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :

Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :

Elodie Perriot (7583)

Correction :

Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages
du Secours Catholique – Caritas France,
reproduction des textes, des photos et
des dessins interdite, sauf accord de la
rédaction. Le présent numéro a été tiré
à 54 116 exemplaires.

Dépôt légal : n° 113 706

Numéro de commission paritaire :

1122 H 82430 / Édité par le Secours
Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :

Élodie Perriot / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine
certifiée ISO 14001 dans le respect
des règles environnementales.



ÉLODIE PÉRIOT / SCOF

ÉDITORIAL

LE DÉVELOPPEMENT PASSE PAR LA PROMOTION DU LEADERSHIP FÉMININ

PAR **CAMILLE LIEWIG**, CHARGÉ DE PROJETS DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS EN AFRIQUE

“

LES VIOLENCES
FONDÉES SUR LE GENRE
REPRÉSENTENT L'UN
DES PRINCIPAUX FREINS
AU DÉVELOPPEMENT.

”

Q

u'elle soit européenne, africaine, américaine, asiatique, océanienne, plus d'une femme sur trois est victime de violences fondées sur le genre au cours de sa vie, et ce dès son plus jeune âge. Pour la plupart d'entre nous, ce type d'exactions se résume aux violences sexuelles. Détrompez-vous !

Les femmes sont sous-représentées dans les instances de gouvernance et ne sont pas prises en compte dans les politiques publiques, assignées à un rôle défini dans la sphère privée, violentées dans le cadre familial par leur époux, leurs parents ou encore leur belle-famille. Elles sont également lésées ou mises à la marge lors d'un décès au profit des hommes de la famille, limitées en termes de liberté et d'accès aux ressources du ménage. Elles subissent des disparités salariales et des difficultés d'accès à des postes importants, ou sont harcelées dans le cadre professionnel. Autant de violences physiques, psychologiques ou économiques bien trop souvent banalisées. Chaque jour nous en sommes les témoins.

Les violences fondées sur le genre représentent l'un des principaux freins au développement, notre enquête le montre. Car le développement passe par une société où règne la cohésion sociale, où chaque entité de la population, quelle que soit son identité de genre, doit pouvoir s'épanouir à égalité de chances. Dans sa résolution 1325 adoptée en 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies a affirmé le rôle essentiel des femmes dans la construction d'une société apaisée pour un développement intégral. Même si des cadres légaux existent, ils restent trop souvent inappliqués ou encore relégués à l'arrière-plan des priorités. La raison principale ? L'héritage culturel, le rapport de force : le patriarcat constitue la principale base de nos modèles de société, avec l'homme comme figure emblématique du chef.

Le Secours Catholique – Caritas France s'engage au quotidien sur les réalités liées au genre. Toutes nos actions internationales ont un objectif commun : la promotion du leadership féminin. Nous soutenons des mouvements de femmes, des associations, des collectifs pour appuyer le renforcement du pouvoir d'agir et la participation active des femmes et des filles. Cela passe aussi par un changement des consciences pour rappeler avec force le rôle primordial des femmes, gardiennes du foyer et de la terre, celles qui protègent, qui sèment et nourrissent la communauté, celles qui construisent la paix là où d'autres la défont. Le développement passe par la fin du patriarcat et la reconnaissance du rôle de la femme. Une remise en question mondiale est nécessaire, et aujourd'hui plus encore, face aux enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. ■

LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Votée en août 2021, la loi Climat et résilience vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises. Si elle comporte des avancées intéressantes en matière de lutte contre la précarité énergétique, le Secours Catholique souligne des points de vigilance et propose des mesures supplémentaires pour que les plus précaires ne soient pas exclus de cette transition.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

+ Un diagnostic de performance énergétique plus précis

Le nouveau mode de calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE) est plus représentatif de la consommation réelle de l'habitation. Jusqu'alors, le DPE était basé sur les seules factures des anciens occupants. Un critère aléatoire car dépendant des habitudes de consommation de ceux-ci. Désormais sont également pris en compte l'isolation des parois, le type de chauffage, la ventilation... Il est important que le DPE soit le plus précis possible, car il pourra être utilisé pour justifier une demande de rénovation énergétique.

+ Un recours en justice pour obliger son propriétaire à rénover son logement

À partir de 2024, les bâtiments les plus énergivores vont être considérés comme non décents et donc in-

terdits à la location. Et à ce titre, le locataire, en s'appuyant sur le DPE, pourra s'adresser à la justice pour obliger son propriétaire à mettre son logement aux normes. 63 % des personnes en précarité énergétique sont des locataires.

- Une absence de contrôle

La loi interdit la location des logements les plus énergivores, mais ne prévoit pas de contrôles. Il appartiendra aux locataires d'assigner leur propriétaire devant les tribunaux pour le contraindre à rénover. En réalité, il y a peu de chances que les locataires osent, seuls, prendre l'initiative d'une action en justice. Les propriétaires de ces logements pourront donc continuer à les louer.

+ Mon accompagnateur Rénov'

À partir de 2023, les ménages seront accompagnés dans leur projet de rénovation énergétique par une personne référente. Celle-ci pourra établir un diagnostic technique du logement, aider à identifier les aides financières possibles et à monter les dossiers. C'est une bonne chose, car le manque d'accompagnement constitue l'un des principaux freins pour les ménages modestes qui souhaitent ou doivent s'engager dans des travaux de rénovation.

+ L'interdiction d'augmenter les loyers

L'interdiction d'augmenter les loyers des passoires énergétiques s'applique désormais sur tout le territoire et n'est plus réservée aux zones tendues plus propices aux abus. L'inconvénient est que cette interdiction ne s'applique qu'à l'habitat meublé, alors qu'elle devrait s'appliquer à tout le parc locatif. ■

REPÈRES

4,8
MILLIONS

C'est le nombre de logements passoires thermiques en France.

2
MILLIONS

Des passoires thermiques sont occupées par des ménages modestes ou très modestes.

20%

des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2021.

Source : rapport de la Caisse des dépôts, mars 2021 – Baromètre annuel du Médiateur national de l'énergie, 2021



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **HADRIEN GALLET**, CHARGÉ DE PROJET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AU SECOURS CATHOLIQUE

« IL FAUT AUGMENTER LES AIDES À LA RÉNOVATION »

Ces dernières années, plusieurs dispositifs et aides financières ont été développés pour lutter contre la précarité énergétique. Si les idées sont bonnes, leur mise en œuvre comporte souvent des biais qui limitent leur efficacité. L'instauration prochaine des "accompagnateurs Rénov" pourra lever des obstacles pour un certain nombre de ménages, mais encore faut-il que cet accompagnement soit gratuit et adapté pour ceux qui sont le plus en difficulté. Et si on veut lutter efficacement contre la précarité énergétique, il ne faut pas attendre que les personnes concernées se ma-

nifestent, mais développer des moyens pour les identifier et aller vers elles, notamment *via* les



IL NE FAUT PAS ATTENDRE QUE LES PERSONNES CONCERNÉES SE MANIFESTENT.



travailleurs sociaux. Un autre frein important à la rénovation est le montant des aides, souvent insuffisant, avec un reste à charge trop élevé pour les propriétaires.

La possibilité, depuis la récente loi, d'un crédit rattaché au logement ne peut être la seule solution pour les ménages les plus précaires. Leurs logements ayant souvent une faible valeur hypothécaire, ils ont peu de chances qu'une banque accepte leur demande de prêt. Et s'ils obtiennent ce prêt, ils risquent de laisser une dette que leurs descendants ne pourront pas assumer, ou d'avoir des difficultés à vendre leur bien, à cause de ce coût supplémentaire à ajouter au prix initial de vente. Pour nous, la solution reste d'augmenter, de façon substantielle, les aides publiques pour faire diminuer le reste à charge. ■

DROIT DE SUITE

PERMETTRE L'ACCÈS DE TOUS AUX VACCINS ET AUX SOINS ANTI-COVID

Après vingt mois de blocage, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est enfin parvenue à un accord mi-juin. 3 milliards de personnes dans le monde restant sans accès aux vaccins anti-Covid, le texte reconnaît aux pays en développement la possibilité de recourir temporairement aux brevets des vaccins anti-Co-

vid. Le Secours Catholique avait interpellé en ce sens l'Union européenne, qui faisait blocage durant les négociations à l'OMC, pour que soient partagés tous les brevets liés aux vaccins et aux traitements. Malheureusement, les pays les moins développés ne peuvent se prévaloir de cet accord – et les tests et les traitements ne sont

pas concernés par celui-ci. « *C'est un accord au rabais qui se fait en défaveur des plus vulnérables. Les intérêts commerciaux ont primé* », s'indigne Aurélien Babo, chargé de plaidoyer international au Secours Catholique. L'association continue son plaidoyer afin de renforcer la résilience collective en cas de nouvelles pandémies. ■ **C.L.-L.**



DONNER DE LA VOIX AUX SANS-VOIX

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Ne pas parler à la place des personnes, mais leur permettre d'être écoutées par les institutions, les élus et l'opinion publique. C'est sur ce principe que se fondent de récentes initiatives, au sein du Secours Catholique, de "plaidoyer participatif", où les personnes en situation de précarité et d'exclusion deviennent leur propre porte-parole.

« Nous sommes migrants, réfugiés, des êtres humains et citoyens, des pères de famille, des artistes, des footballeurs, des travailleurs, des maltraités. » La voix d'Ousmane résonne dans le sous-sol du Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et réfugiés (Cedre), antenne du Secours Catholique dans le 19^e arrondissement parisien.

▲ Seckou, Adolfo, Imed, et Stéphane suivent une formation à la prise de parole en public avec la comédienne Emy Lévy.

Les mots martelés par le jeune Guinéen semblent rebondir sur les murs de la vaste salle carrelée. Assis autour de lui, Boubacar, Naby, Bobo et Seckou, Guinéens eux aussi, Stéphane, Camerounais, Adolfo, Angolais, Ali, Soudanais et Amirouche, Algérien, l'écoutent attentivement. Ce sont leurs mots que lit Ousmane avec force, ceux qu'ils ont écrits la semaine précédente dans un courrier destiné à quatre candidats aux élections législatives de juin, et qu'ils comptent finaliser ce mardi 17 mai. Dans cette lettre, ils résument en quelques lignes leur vie « *dans les rues et la galère, les squats, dans la gare, dans les bus de nuit, de terminus en terminus, dans la misère* », avec ce sentiment de tourner en rond « *dans une prison à ciel ouvert* », tenus à l'écart de la société. »



LES BESOINS IDENTIFIÉS

PLAIDOYER PARTICIPATIF

Pour quoi ?

- ▶ Pour redonner du pouvoir d'agir aux personnes.
- ▶ Pour gagner en cohérence en ne parlant pas "à la place de" mais "avec" les personnes.
- ▶ Pour augmenter les chances de convaincre.

L'IDÉE



Mobiliser les personnes concernées par une problématique, afin qu'elles préparent des arguments et des revendications qu'elles porteront elles-mêmes auprès des institutions, des élus et de l'opinion publique.



▶ AVEC QUI ?

- Des personnes qui font face à un même type de difficultés : précarité énergétique ou alimentaire, difficultés d'accès au logement, interdiction de travailler, *minima* sociaux insuffisants...
- Des bénévoles, des experts reconnus sur le sujet (chercheurs, juristes...), des formateurs à l'expression écrite et à la prise de parole.



LES OBJECTIFS

La libération de la parole :

en créant un espace de dialogue, on permet à chacun de s'exprimer sur les difficultés qu'il rencontre et sur la manière dont il les vit.

Une dignité retrouvée :

en se battant pour elles et pour leurs enfants, les personnes n'ont plus l'impression de seulement subir. Elles ressentent à nouveau le droit d'exister.

Un gain en force et crédibilité :

plus précis et incarné, le plaidoyer porté par les premiers concernés a souvent plus d'impact sur les personnes à qui il s'adresse.



LES LEVIERS DE LA RÉUSSITE

- ▶ Convenir d'un rendez-vous fixe, chaque semaine ou chaque mois, afin que les personnes qui décrochent à un moment donné puissent facilement revenir.
- ▶ Fixer des objectifs accessibles, et avancer progressivement d'objectif en objectif, pour minimiser le risque de déception et l'impression, en cas d'échec final, que tout cela n'aura servi à rien.
- ▶ Écouter ce que les personnes ont à dire, sans modérer ni déformer leurs propos.
- ▶ Prévoir un "plan B" en cas d'objectif non atteint. Lorsqu'on fait naître une attente auprès des personnes, il faut d'une manière ou d'une autre la satisfaire.
- ▶ Préparer les personnes à trouver les mots adéquats et à s'exprimer en public, afin qu'elles ne se trouvent pas en difficulté.

» Tous sont sans papiers, et quasiment tous travaillent. Ils soulignent ce paradoxe et dénoncent l'état de vulnérabilité des travailleurs sans papiers face aux abus d'employeurs sans scrupules. Ils ne bénéficient d'aucune protection sociale et, à cause d'une législation trop restrictive, ont peu de chances de voir un jour leur situation régularisée. En sensibilisant de potentiels futurs députés, ils espèrent contribuer à faire changer la loi.

Quatre mois de discussion

Le courrier a été envoyé aux candidats de La France insoumise-Nupes et de La République en marche-Ensemble, dans le 19^e arrondissement de Paris et à Aubervilliers. Les deux partis étaient finalistes dans ces deux circonscriptions lors du second tour des législatives de 2017, et avaient de fortes chances de l'être

à nouveau cette année. Le but : les rencontrer pour échanger avec eux. Si le groupe y parvenait, ce serait l'aboutissement de quatre mois de discussion et de travail. « *Au tout début, l'objectif était juste d'ouvrir un espace de dialogue où les personnes pourraient s'exprimer, partager leurs*



AU TOUT DÉBUT, L'OBJECTIF ÉTAIT JUSTE D'OUVRIRE UN ESPACE DE DIALOGUE.

connaissances et apprendre des choses sur la politique française », explique Adrien Cornec, animateur au Cedre.

Même si l'ambition d'interpeller les candidats aux élections législatives était déjà présente dans leur esprit, les personnes à l'initiative de la démarche ont voulu avancer progres-

sivement. « *Si on avait annoncé dès le mois de mars que le but était de rencontrer les candidats, ça aurait été contre-productif*, estime Adrien. *On aurait mis une pression sur les personnes exilées par rapport à ce qu'on attendait d'elles. Et puis les législatives étaient loin, nous n'étions pas certains de réussir à atteindre un tel objectif. On aurait créé une attente que nous n'étions pas sûr de satisfaire.* »

Un projet précis

« *Il est important de ne pas décevoir* », confirme Brigitte Audo, vice-présidente du Secours Catholique dans le Berry. Dans l'Indre, l'association mobilise depuis quelques mois une vingtaine de familles autour d'un projet de plaider sur l'accès digne à une alimentation de qualité, avec pour objectif d'aller rencontrer cet automne les députés de leurs circonscriptions à l'Assemblée nationale, à Paris. Pour Brigitte Audo, avoir un projet précis est essentiel au moment de se lancer, pour savoir où l'on va. « *Si c'est trop vague, avec des "peut-être", il sera difficile de mobiliser les personnes* », observe-t-elle. Quitte à s'adapter en chemin et le cas échéant à dévier du but initial, selon les contraintes et les souhaits des participants.

Cette idée de plaider est née de l'intérêt manifesté par plusieurs élus du territoire pour la distribution de paniers solidaires, par l'association, à des personnes et familles en situation de précarité. « *Ils semblaient prêts à nous écouter*, relate Brigitte Audo. *On voulait donc leur dire : "Si vous trouvez bien que tout le monde ait accès à des produits frais et locaux, il faudrait entendre les besoins des plus précaires et leur donner les moyens de les satisfaire."* » La bénévole poursuit : « *Et plutôt que ce soit nous qui le leur disions, nous avons estimé qu'il était plus légitime et qu'il serait plus convaincant que*



REGARD

SARAH LEGRAIN, DÉPUTÉE NUPES
DE LA 16^E CIRCONSCRIPTION DE PARIS

« LES PERSONNES LES PLUS EXCLUES, ON NE LES RENCONTRE PAS »

« En campagne, on rencontre beaucoup d'associations, mais assez rarement des bénéficiaires. C'est souvent très institutionnel. Et sur le terrain, on voit plein de monde, mais les personnes qui sont dans une telle situation d'exclusion, on ne les rencontre pas. Il est important que ceux qui les accompagnent fassent la passerelle. Les problèmes d'accès à l'emploi et au logement des personnes migrantes sont des thèmes que je connaissais. Mais avoir eu accès à ces problématiques *via* des situations très concrètes, vécues par celles et ceux qui les racontaient, ça a remis des choses en place. Il ne faut pas non plus négliger la part d'affect dans la politique. La façon dont les sujets sont incarnés par des rencontres sur le terrain joue aussi dans notre manière de les traiter, dans notre motivation pour les défendre. » ■



ce soient les personnes concernées elles-mêmes. »

À Paris, Bobo, jeune Guinéen de 24 ans, rejoint ce point de vue. « Nous sommes les mieux placés pour expliquer les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, considère-t-il. Car quand tu ne vis pas notre quotidien, tu ne peux pas raconter les choses comme nous. Il y a des détails qui t'échappent, des choses que tu ne peux pas connaître ou comprendre. »

Se battre

Adrien Cornec et Brigitte Audo observent également un effet bé-

néfique pour les personnes concernées, qui n'ont plus l'impression d'uniquement subir la situation mais de se battre désormais pour essayer de la faire changer.

Après avoir lu publiquement la lettre rédigée par les exilés du Cèdre lors d'une journée de sensibilisation à la pauvreté et à l'exclusion organisée le 21 mai place de la République, à Paris, Adolfo s'est demandé en riant d'où lui était venue « cette force au moment de lire ». Puis cet Angolais de 54 ans a confié : « Ça me fait du bien d'avoir pu prendre la parole avec des personnes pour nous écouter. »

Cette lecture publique, il s'y était entraîné plusieurs jours auparavant lors d'une journée de formation à la prise de parole organisée avec des comédiens professionnels. Dans l'Indre, l'équipe du Secours Catholique compte faire de même. « Rencontrer un politique, c'est impressionnant, souligne Brigitte Audo. Donc cela se prépare, pour ne pas mettre les personnes en difficulté. »

Le temps de l'écoute

Préparer demande du temps. D'abord celui de lever les réticences et les appréhensions. « Au départ, certaines personnes nous disaient : "Le plaidoyer, c'est pas pour nous, c'est un truc d'élites" », se souvient Brigitte Audo. Puis celui de l'écoute, pour créer un esprit de confiance, dans le projet et aussi entre les participants. La qualité de cette écoute est essentielle. Camara, un Guinéen de 34 ans, en témoigne : « J'ai apprécié qu'Adrien et les bénévoles prennent en compte tout ce que nous exprimions, dit-il. Même lorsque nous étions en colère et que nous disions des choses pas faciles à entendre. »

Enfin, il y a le temps des aléas, des moments de doute, des baisses de motivation, des contraintes du quotidien qui prennent le dessus. « Beaucoup de personnes ont de gros soucis à gérer, et la démarche de plaidoyer n'est pas leur principale préoccupation, observe Adrien Cornec. Il faut en avoir conscience, en tant qu'animateur, pour ne pas être déçu et pour ne pas leur mettre trop la pression. »

Le 2 juin, le groupe d'exilés du Cedre a rencontré Sarah Legrain, candidate Nupes de la 16^e circonscription de Paris (lire encadré), qui avait répondu favorablement à leur invitation. Dix jours plus tard, celle-ci a été élue députée. ■

ILS Y PENSENT AUSSI



ÉLODIE PÉRIOT / SCCE

QUÉBEC

VIVIAN LABRIE : « POUR PRENDRE DE LA HAUTEUR »

Sociologue et militante québécoise de la lutte contre la pauvreté, Vivian Labrie travaille depuis quarante ans à la meilleure manière d'associer à ce combat les premiers concernés. À l'automne 1997, elle et les autres membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté avaient installé, devant l'Assemblée nationale du Québec, un Parlement de rue, ouvert à tous, pour réfléchir à ce à quoi pourrait ressembler une loi sur la pauvreté. Selon elle : « *Les personnes qui vivent la précarité ont énormément de choses à apporter pour aider à prendre de la hauteur vis-à-vis d'un système dans lequel nous sommes nous-mêmes trop impliqués ou dont on bénéficie trop pour en percevoir précisément les dysfonctionnements.* » ■

+ Plus d'infos sur : bit.ly/VivianLabrieSC

BRÉSIL

MIGRATIONS : INFLUENCER LES LOIS

Caritas Brésil a une collaboration forte avec les pouvoirs publics brésiliens. D'une part, en tant qu'association nationale qui accueille des migrants, elle dispose d'un droit de regard sur l'approbation des titres de séjour. D'autre part, elle est consultée sur les lois avant même leur adoption au Congrès. « *Ainsi, après un travail avec les migrants que nous accompagnons dans nos cinq centres d'accueil, la "maison des droits", nous avons pu obtenir une nouvelle loi favorable aux droits des migrants en 2017* », se félicite Cristina Dos Anjos.

FRANCE

MNCP : POUR ET AVEC LES CHÔMEURS

Le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) s'emploie à relayer auprès de Pôle emploi ou des conseils départementaux les injustices dont sont victimes les exclus du travail. Le MNCP s'appuie sur les doléances de chômeurs et allocataires du RSA représentatifs, pour améliorer les services publics qui les concernent. L'association a notamment obtenu que Pôle emploi ne radie plus automatiquement une personne à sa première absence à une convocation, mais à la troisième si celle-ci n'est pas justifiée.

+ Plus d'infos sur : mncp.fr

RETOUR SUR...

AU SÉNÉGAL, DES VILLES SANS DÉCHETS

Il y a trois ans, les villes sénégalaises de Keur Madiabel, Kahone et Gandiaye, dans le centre-est du pays, ont mis en place un système de collecte et de tri des déchets avec le soutien de Caritas Kaolack, du Secours Catholique et de l'AFD. Environ 75 % de la population a adhéré au projet en payant une redevance pour la collecte des déchets. Ceux-ci

sont acheminés vers un centre de tri et de valorisation. Les déchets biodégradables sont mis de côté : ils seront transformés en engrais pour les agriculteurs locaux. Les autres déchets sont triés et, fait nouveau, une trentaine d'adultes et une soixantaine d'élèves formés en tirent parti sur le plan artistique. « *Ainsi un pneu est devenu un banc, une bouteille*

un vase. Les déchets ne sont plus vus comme du rebut, mais ils sont transformés grâce à l'esprit imaginaire et même vendus », se réjouit Édouard François Ndong, coordinateur des programmes urbains à Caritas Kaolack. Les déchets qui ne sont pas valorisés sont quant à eux enfouis dans une zone aménagée à cette fin. ■ C.L.-L.

COMMENT FAIRE DES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ DES ZONES À FORTE ACCESSIBILITÉ ?



DAPHNÉE CHAMARD
CHARGÉE DE MISSION
MOBILITÉ DURABLE
ET INCLUSIVE AU
SECOURS CATHOLIQUE

CONTEXTE. Les Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m ou ZFE) visent à interdire de manière progressive la circulation des véhicules thermiques dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici 2025. À terme, 44 % de la population française sera directement concernée, pourcentage auquel s'ajouteront ceux qui résident en dehors du périmètre de restriction mais s'y rendent régulièrement. 13 millions de personnes en France sont aujourd'hui en situation de précarité mobilité (1). C'est pourquoi de nombreuses associations, dont le Secours Catholique, alertent sur le risque d'exclusion des plus vulnérables qui s'aggraverait à la mise en place des ZFE-m. Comment penser des villes non polluantes tout en garantissant une forte accessibilité pour tous ? Éléments de réponse avec Daphné Chamard-Teirlinck.

Louise Vignaud : Des métropoles et des villes sans voitures polluantes d'ici 2025, c'est une bonne nouvelle pour l'environnement et la santé des Français. Alors pourquoi le Secours Catholique s'inquiète-t-il des conséquences de la mise en place des Zones à faibles émissions mobilité ?

Daphnée Chamard : Dans leur principe, les ZFE sont une bonne nouvelle, car la pollution de l'air est un enjeu majeur de santé publique. En France, entre 2016 et 2019, au moins 40 000 décès ont été liés chaque année à la pollution de l'air, dont les véhicules thermiques sont la première cause. Et nous savons que les plus précaires sont justement les plus vulnérables face à une qualité de l'air dégradée. De plus, les transports sont la première cause d'émission de gaz à effet de serre en France, il y a donc bien un enjeu à proposer

des alternatives à la voiture individuelle. Mais attention : selon les modalités retenues pour leur mise en œuvre, les ZFE pourraient venir renforcer les difficultés de mobilité des plus précaires pour se rendre au travail, à l'hôpital, par exemple. Depuis très longtemps, les équipes bénévoles du Secours Catholique se mobilisent à travers le transport solidaire ou des dispositifs de financement pour accompagner les personnes dans leur mobilité. En 2015, l'association montrait dans son rapport statistique annuel qu'un peu plus de la moitié des personnes interrogées étaient obligées de limiter leurs déplacements. Les ZFE pourront donc venir renforcer un phénomène d'isolement et d'exclusion existant.

L.V. : Plusieurs enquêtes et baromètres réalisés par l'Ademe ces dernières années montrent que les

Français sont prêts à faire des efforts pour limiter l'impact du changement climatique, sous réserve que ceux-ci soient équitablement partagés. Mais en vous lisant, on a le sentiment qu'une fois encore, les personnes en précarité vont être les plus durement touchées par ces dispositifs.

D.C. : Il existe aujourd'hui un risque fort d'exclusion si les publics précaires sont écartés de la préparation des ZFE et que leur voix, leurs besoins, leurs capacités ne sont ni entendus ni pris en compte par les pouvoirs publics au moment de la mise en œuvre. Ceci est vrai pour les populations précaires résidant dans le périmètre d'une ZFE-m, qui ont besoin de leur véhicule pour leur travail, les besoins de la vie quotidienne, l'accès aux soins, etc. Mais cela l'est tout autant pour les personnes et les ménages résidant en dehors du périmètre, dans »



“

Les ZFE-m sont l'occasion de construire des métropoles et des agglomérations à faibles émissions et à forte accessibilité. Des territoires où se développent des mobilités alternatives, partagées, solidaires, respectueuses de l'environnement, afin de permettre à tous et toutes d'accéder à l'ensemble des services du territoire.

”

» des zones peu ou pas desservies par les transports en commun. Les ZFE-m sont emblématiques de la nouvelle approche commune que nous devons avoir des problèmes socio-environnementaux : elles sont l'occasion de construire des métropoles et des agglomérations à faibles émissions et à forte accessibilité. Des territoires où se développent des mobilités alternatives, partagées, solidaires, respectueuses de l'environnement, afin de permettre à tous et toutes d'accéder à l'ensemble des services du territoire, quels que soient le lieu de résidence et les ressources. Les ZFE peuvent être l'occasion de faire de la transition écologique une opportunité pour réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale territoriale.

L.V. : Vous insistez sur l'importance d'inclure les habitants dans la préparation de ces zones. Pourtant, un sondage récent (2) révèle que deux tiers des Français ignorent toujours ce qu'est une ZFE-m. Comment analysez-vous cette proportion ?

D.C. : Parmi les publics que le Secours Catholique-Caritas France accompagne, nous observons un manque de connaissance du dispositif à venir sur le territoire et une difficulté à se projeter. Il est nécessaire de trouver des leviers pour les informer et les sensibiliser suffisamment en amont aux impacts sur leur mobilité, aux aides auxquelles ils peuvent accéder. Nous croyons beaucoup aux dispositifs innovants, à l'image de la concertation citoyenne mise en place dans la

métropole de Lyon en 2021. Le rôle des associations peut aussi être important, car elles sont des portes d'entrée vers des publics souvent invisibles pour les collectivités.

En outre, il ne faut pas s'arrêter aux études de pollution de l'air, mais approfondir le diagnostic de la mobilité sur le territoire pour adapter la politique publique aux spécificités locales. Ce travail permettra à la collectivité d'identifier les zones de fragilité mobilité. Au-delà de cet enjeu d'information et de connaissance, il s'agit également d'accompagner les plus précaires pour les aider à trouver des alternatives de déplacement.

L.V. : Justement, une fois que l'on a posé le diagnostic et recueilli les besoins, il faut que l'offre de

mobilités alternatives soit au rendez-vous. Malheureusement, de fortes disparités existent entre les territoires. Comment y remédier, selon vous ?

D.C. : Les ZFE-m représentent une opportunité de repenser l'offre de mobilité à l'échelle territoriale, en privilégiant des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle : les mobilités actives (marche, vélo), le covoiturage, les transports en commun. Le renforcement de ces offres de mobilité est un enjeu pour tous les citoyens, mais en particulier pour les plus précaires car les frais liés aux déplacements pèsent trop lourd dans leur budget.

La mise en place de la ZFE-m de l'Eurométropole de Strasbourg a par exemple donné un coup d'accélérateur aux offres de mobilité : projet de Réseau express métropolitain, gratuité des transports en commun pour les jeunes, 90 bornes publiques de recharge électrique supplémentaires, extension des pistes cyclables, développement du réseau de transport à la demande pour les villes avoisinantes...

La ZFE ne concerne pas seulement les habitants du centre-ville. Il faut mieux connecter territoires urbains, périurbains et ruraux, là où la voiture est souvent le seul mode de transport disponible. Le développement de l'auto-partage est aussi une piste intéressante : des initiatives existent déjà, portées par des acteurs publics ou des associations qui mettent par exemple à la disposition des usagers leur flotte de véhicules sous-utilisés. Enfin, il est nécessaire d'aller vers les personnes, au cœur des territoires. Ce que nous faisons par exemple avec les

Fraternibus, qui permettent de repenser la présence et l'accessibilité des services dans les territoires.

L.V. : Des aides ont été mises en place par le gouvernement (bonus écologique (3), prime à la conversion (4) pour l'achat d'une voiture électrique. Certaines métropoles proposent également des subventions pour accompagner leurs administrés vers des pratiques de mobilité douce. Est-ce suffisant pour garantir l'accessibilité pour tous aux ZFE-m ?

D.C. : Aujourd'hui, les aides de l'État sont insuffisantes pour permettre aux publics les plus fragiles économiquement de financer l'achat d'un véhicule propre, car le reste à charge est trop élevé. De plus, il y a une trop forte hétérogénéité des aides locales : elles peuvent venir compléter de manière significative l'aide étatique, comme c'est le cas dans le Grand Paris, ou au contraire être inexistantes.

La complexité des démarches pour accéder à ces aides locales est également un problème. La multiplication des intervenants décourage les personnes pouvant bénéficier de ces aides. Mettre en place un guichet unique permettrait de cen-

traliser l'ensemble des démarches auprès d'un seul organisme et de limiter l'avance des frais.

Enfin, il faut étendre à l'ensemble de l'offre de services de mobilité le principe de la tarification solidaire, déjà en vigueur dans de nombreuses métropoles (Montpellier, Rennes, par exemple), qui permet aux plus démunis de bénéficier de réductions, voire de gratuités sur l'offre de transport. L'enjeu est aujourd'hui d'étendre ces systèmes à de nouveaux services, au-delà des transports en commun. Le soutien de l'État est primordial sur ces points. ■

Propos recueillis par Louise Vignaud

- (1) Baromètre des mobilités, FNH / Wimoov, mars 2022.
- (2) Étude baromètre des Zones à faibles émissions menée par le CSA pour l'association Éco Entretien, mars 2022.
- (3) Bonus écologique : il vise à récompenser, via une aide financière à l'achat ou à la location de longue durée (deux ans et plus), les acquéreurs de voitures ou camionnettes neuves émettant de 0 à 20 g/CO₂/km, ainsi que les acquéreurs de deux, trois-roues ou quadricycles électriques. Le dispositif est prolongé à partir de juillet 2022, avec une baisse des aides en fonction du type de véhicule (de 0 à 5 000 euros).
- (4) Prime à la conversion : pour louer ou acheter un véhicule peu polluant, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'une prime à la conversion si, dans le même temps, vous mettez à la casse un ancien véhicule diesel ou essence. Cette prime (de 1 500 à 3 000 euros) peut s'ajouter à l'aide dite bonus écologique.

! REPÈRES

➔ Une ZFE-m (Zone à faibles émissions mobilité) est un périmètre dans lequel certains types de véhicules, considérés comme trop polluants, n'ont pas le droit de rouler et de stationner. Ces restrictions reposent sur le système de la vignette Crit'Air (Certificat qualité de l'air). Introduites par la loi d'Orientation des mobilités de 2019, les ZFE vont s'appliquer au plus tard en 2022 dans les dix métropoles de l'Hexagone (Paris, Aix-Marseille, Strasbourg, Lyon, Toulouse, Reims, Grenoble, Rouen, Montpellier et Nice). La loi Climat et résilience de 2021 a étendu le principe des ZFE à toutes les villes de plus de 150 000 habitants d'ici 2025. ■

ENQUÊTE

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : UN FLÉAU MONDIAL

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Une femme sur trois a subi des violences au cours de sa vie. Qu'il s'agisse de violences physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques, les conséquences sont dommageables pour les victimes et pour les sociétés. Aujourd'hui, les violences faites aux femmes sont une des violations des Droits de l'homme les plus répandues à travers le monde. Les femmes pauvres sont, plus que les autres, victimes de ces violences le plus souvent intra-familiales. De surcroît, celles-ci maintiennent les femmes dans un état de pauvreté. En Amérique, en Asie, en Afrique, en Océanie ou en Europe, souvent l'impunité prédomine. Pourtant, une prévention accrue, une sensibilisation à l'égalité hommes-femmes et le développement des moyens d'action des femmes permettent à celles-ci de panser leurs blessures et de faire naître l'espoir de sociétés pacifiées.

COMPRENDRE

Au Rwanda, Pascal et Marie-Grâce ont été accompagnés par la médiation d'une Commission diocésaine Justice et Paix. Aujourd'hui, les violences conjugales ont cessé, le couple a pu économiser et réaliser l'achat d'un vélo.





ELODIE PERRIOT / SOCF

▲ Annonciata a été battue par son mari durant sa vie conjugale. Elle en a gardé des séquelles physiques et psychiques.

Dans sa maison en pierre, au sein du village de Gikongoro dans le sud du Rwanda, Annonciata, 50 ans, raconte son histoire avec les larmes aux yeux : « Mon mari me frappait en permanence, notamment parce que je ne mettais au monde que des filles et pas des garçons. J'ai eu des fractures aux genoux et aujourd'hui je ne peux plus m'asseoir. Il m'a aussi brûlé les cheveux avec une lampe à pétrole. Je me sentais toujours humiliée. » Elle finira par obtenir le divorce, mais ne recevra jamais de pension alimentaire. Elle a la charge aujourd'hui de ses enfants et petits-enfants, soit huit personnes, qu'elle nourrit grâce à ses travaux agricoles.

À quelques kilomètres de là, dans la cour du presbytère, Christine, 43 ans, garde les yeux baissés. Après avoir été piégée par un homme et violée alors que son mari était en prison, elle a contracté le VIH Sida : « Quand mon mari a été libéré, il a appris l'histoire. Il me battait souvent en représailles. Le pire dans ces violences, c'est

la violence sexuelle. Sans consentement, c'est traumatisant ! » Femme de ménage, Christine doit nourrir ses quatre enfants.

Un peu plus loin, au bout de leur champ, Pascal, 66 ans, et Marie-Grâce, 60 ans, nous accueillent dans leur maison. Leur salon est tout simple, fait d'une table et de bancs. Le couple vit de l'agriculture et du maraîchage et doit soutenir ses six enfants financièrement, même s'ils sont maintenant grands. Pascal reconnaît que dans le passé, il était violent envers sa femme : « Je dépensais notre argent dans l'alcool, je pillais les biens de la famille. Et quand ma femme réclamait de l'argent, je la battais et la menaçais avec une machette. »

Une étude menée par les partenaires du Secours Catholique au Rwanda et dans l'est de la République démocratique du Congo (1) a montré que, comme Annonciata, Christine et Marie-Grâce, une femme sur deux est frappée et trois sur quatre sont victimes de violences psychologiques dans la région des Grands Lacs. « C'est souvent quand la femme demande de l'argent à son mari pour le marché, les soins médicaux ou l'école des enfants que le mari se montre violent. Ainsi une femme pauvre, moins indépendante économiquement, est plus impactée par la violence », observe Marcelle Ndanezerewe, de la Commission épiscopale justice et paix du Burundi (2). C'est d'ailleurs encore pour répondre à la pauvreté que les hommes marient de force leurs filles, ce qui est une forme de violence faite aux femmes. « Au Cambodge, c'est parce que la famille a be-

“

**LA PAUVRETÉ RENFORCE
LA DIFFUSION DE LA VIOLENCE
DANS LES FOYERS.**

”

soin de revenus que de nombreuses jeunes filles pauvres sont mariées de force à des hommes chinois », relate Sa Im Meas, de l'ONG Adhoc (2) au Cambodge. « La pauvreté renforce la diffusion de la violence dans les familles », commente Suheir Farraj, directrice de Tam (Women Media

and Development) (2) en Palestine. « D'une part, l'homme est violent et va décharger sa colère sur sa femme s'il est incapable de subvenir aux besoins de la famille ; d'autre part, la pauvreté contraint aussi la femme à rester avec son mari, par manque de revenus financiers. »

L'impunité

« Il est vrai que les femmes plus pauvres n'ont pas les ressources pour quitter une relation abusive, mais les violences faites aux femmes touchent tous les peuples, les pays, les secteurs. On l'a vu avec Me Too », estime de son côté Philippe Lust-Bianchi, de l'initiative Spotlight, un projet des Nations unies de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour lui, c'est l'impunité qui règne aux quatre coins du monde qui fait que les auteurs de violences ne sont pas punis et que celles-ci continuent. C'est le cas, par exemple, au Mexique qui a le taux le plus élevé au monde de féminicides. Chaque jour, dix femmes y sont tuées par leur partenaire ou leur ex-conjoint. « Il y a une tolérance de l'État. Les autorités sont responsables de la perpétration de ces crimes. Par exemple, les enquêtes ne sont pas bien menées suite aux plaintes », déplore Édith Olivares Ferreto, directrice exécutive d'Amnesty International Mexique. « Les femmes battues en Inde – souvent parce qu'elles n'apportent pas la dot complète ou ne donnent pas naissance à des garçons – n'osent pas approcher la police, car si leur conjoint est relâché, elles savent qu'elles seront encore plus maltraitées ou harcelées par leur belle-famille », témoigne Bina Mallick d'ISD (Institute for Social Development) (2). Ainsi l'impunité quasi totale fait que les femmes sont partout réduites au silence. « Il y a un fort problème de non-dénonciation. Les femmes sont en manque d'information et ont peur des représailles. Elles ne dénoncent pas leurs maris », note Paloma Cerdan, référente genre à l'association Agir ensemble pour les droits humains.

Des racines patriarcales

« Les violences visent à empêcher la prise d'autonomie par les femmes. C'est une façon pour les hommes de dominer celles-ci, d'assurer leur pouvoir, et notamment en matière de procréation », analyse Maryse Jaspard, socio-dé- »



ÉCLAIRAGE

CHIFFRES CLÉS

736 millions de femmes au monde, soit près de 1 femme sur 3, ont subi au moins une fois dans leur vie des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'une autre personne. Parmi elles, 640 millions ont subi des violences de la part de leur mari ou de leur partenaire actuel ou passé.

37 % des femmes qui vivent dans des pays classés par les objectifs du développement durable (ODD) comme les pays les moins développés ont été confrontées à des violences exercées par leurs partenaires ces 12 derniers mois, contre 13 % au niveau mondial.

81 000 femmes ou jeunes filles ont été tuées en 2020, dont 58 % par un membre de leur famille. Une femme est donc tuée toutes les 11 minutes dans son foyer.

200 millions de femmes ou de jeunes filles ont subi des mutilations génitales.

650 millions de femmes ont été mariées enfants, soit plus de 1 sur 3 avant l'âge de 15 ans.

(sources : ONU, ONU Femmes, Oxfam)

TEXTES FONDATEURS

La **Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993, définit la violence à l'égard des femmes comme « tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

bit.ly/SCdecla

La **Convention d'Istanbul ou Convention du Conseil de l'Europe** sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été signée par 40 États en 2011 et ratifiée par la France en 2014.

bit.ly/SCunion

COMPRENDRE



▲ À Cyangugu au Rwanda, les couples sont venus échanger sur leurs conflits au cours d'une thérapie de groupe.

» mographe et spécialiste des questions de genre (3). Pour Philippe Lust-Bianchi de Spotlight, « les violences prennent leurs racines dans le patriarcat et les normes sociales qui maintiennent les inégalités entre les hommes et les femmes. » « La violence est banalisée au Rwanda en raison des racines culturelles », observe également Placide Uwimana, coordinateur du programme de lutte contre les violences faites aux femmes au sein de la Commission épiscopale justice et paix (2) au Rwanda. Ainsi l'homme est convaincu qu'il est supérieur à la femme et il gère son foyer comme il veut. « J'étais victime de violence économique. Si je demandais de l'argent à mon mari, ne serait-ce que pour acheter des cahiers pour l'école à nos 14 enfants, mon mari me menaçait car il considérait que le maître de la maison, c'était lui », témoigne Valérie, 66 ans, habitante de Cyangugu au Rwanda. « Mais il faut dire aussi qu'on a vécu un génocide et qu'on a toujours en tête ces images de cruau-

LES VIOLENCES DU CONFLIT ALIMENTENT LES VIOLENCES AU SEIN DES FAMILLES.

té. La violence, depuis, est banalisée », poursuit Placide Uwimana de la CEJP. De fait, des études (4) ont montré que la violence exercée contre les femmes augmente dans les zones qui connaissent des conflits. Les violences sociétales font le lit des violences conjugales et domestiques. « Dans les cultures de conflit, les comportements violents des hommes envers les femmes se multiplient : les femmes sont alors utilisées comme des butins de guerre », déplore Paloma Cerdan, d'Agir ensemble. C'est par exemple le cas de la Colombie, qui vient de connaître un demi-siècle de conflit armé. « Les violences du conflit alimentent les violences au sein des familles. L'expression de la masculinité est belliqueuse, en Colombie. Le conflit armé renforce ainsi l'ordre patriarcal », analyse Lina Maria Mejia Correa, directrice de Vamos Mujer (2). La Colombie se classe ainsi au troisième rang des pays où le taux de violence contre les femmes est le plus élevé, avec l'assassi-

nat de plus de 600 femmes chaque année. Autre exemple en Palestine, où les habitants subissent le joug de l'occupation israélienne et donc de la violence sociale et politique. « *La violence exercée par l'occupation à l'encontre des hommes palestiniens, qui les empêche de se déplacer et les harcèle lorsqu'ils se rendent à leur travail en Israël, les conduit à vider leur colère à la maison et renforce les violences envers leurs femmes dans notre société par ailleurs patriarcale* », estime Suheir Farraj, directrice de Tam.

Écouter pour apaiser la douleur

En Europe, en Asie, en Amérique, en Afrique ou en Océanie, les violences faites aux femmes sont un frein au développement individuel et collectif. Non seulement les femmes sont impactées physiquement ou psychologiquement, avec un déficit d'estime de soi et un fort sentiment de honte qui les maintient dans l'isolement et la pauvreté, mais de plus c'est la société tout entière qui est pénalisée par ces violences. « *L'ensemble de la société souffre du manque de réalisation du potentiel des femmes. Avec la violence, on se prive de la créativité et du leadership de la moitié de la population !* » s'insurge Philippe Lust-Bianchi, de Spotlight.



ÉLODIE PERRIOT / SCDF

C'est pourquoi il est urgent d'agir pour en finir avec ces violences. Que ce soit en Palestine, en Inde, dans les Grands Lacs d'Afrique de l'Est ou en Colombie, les partenaires du Secours Catholique se mobilisent tout d'abord pour écouter les femmes victimes et libérer leur parole. Au Rwanda, Annonciata témoigne : « *Au début, je ne pouvais pas parler. Mais la Commission diocésaine justice et paix m'a amenée à dire ma douleur.* » En Inde, ISD met en place des centres d'accueil pour les femmes où elles peuvent trouver des conseils, mais aussi une aide juridique et une assistance »

▲ « *Le pire dans les violences, c'est la violence sexuelle sans consentement, c'est traumatisant* », témoigne Christine, une Rwandaise.

FOCUS

LA "PANDÉMIE FANTÔME" DU COVID

C'est un fait mondial : les violences faites aux femmes se sont intensifiées en raison de la pandémie de Covid-19. ONU Femmes montre, dans un rapport intitulé "Mesurer la pandémie de l'ombre", qu'une femme sur deux a subi une forme de violence depuis le début de la pandémie, et que ces victimes étaient plus susceptibles de faire état d'un stress mental ou émotionnel accru. « *Les violences domestiques ont été exacerbées avec le Covid-19, notamment parce que*

les femmes ont été confinées et enfermées avec leurs agresseurs », explique Lola Schulmann, chargée de plaidoyer sur les questions de genre à Amnesty International. La crise économique, conséquence de la crise sanitaire, a aussi exacerbé la pauvreté et réduit le pouvoir d'achat, ce qui a fait le lit de la violence, comme en témoigne Maryam, Palestinienne de 38 ans : « *Mon mari a perdu son job avec la crise du Covid. Avec le confinement, il est resté à la maison et a abusé de moi physiquement. Il m'a frap-*

pée et insultée. Je me sens salie. Je dors peu car j'ai peur qu'il me frappe ou me viole durant la nuit. » Ainsi, en Palestine, on constate qu'il y a eu une augmentation des cas de violences conjugales de 135 % entre 2020 et 2021. « *Dès qu'il y a une situation de tension dans un pays, on observe une augmentation des violences faites aux femmes* », résume Philippe Lust-Bianchi, de l'initiative Spotlight. « *Mais ce sont des éléments qui expliquent les violences*, précise-t-il, et qui ne les justifient pas. » ■

COMPRENDRE

» médicale. En Colombie, Vamos Mujer organise des séances avec des psychologues et également des temps de parole entre femmes. « *Elles s'écoulent mutuellement et s'entraident en prenant soin les unes des autres* », observe Lina Maria Mejia Correa, de Vamos Mujer. En Palestine, Tam a de son côté mis en place une plateforme en ligne qui répond 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux victimes de violences pour leur offrir assistance et conseils. Après l'écoute vient l'étape de la résolution du conflit. Au Rwanda, les Commissions diocésaines justice et paix (CDJP) mettent en place une médiation familiale. « *On amène le mari auteur de violences et sa femme victime à dialoguer ensemble. On les aide à comprendre le conflit et à en sortir* », explique Jean-Baptiste Ruzigamanzi, de la CDJP de Gikongoro. Ainsi, Pascal témoigne : « *Les formateurs nous ont montré deux chèvres attachées à la même corde avec deux tas d'herbe de chaque côté. L'une voulait aller d'un côté et l'autre de l'autre. Il a fallu qu'elles coopèrent pour pouvoir brouter. Cet exemple nous a appris qu'il fallait dialoguer dans notre couple. Depuis, j'implique ma femme Marie-Grâce dans tout ce que*

j'entreprends. Et avec l'argent économisé, nous avons pu acheter une vache et un vélo. » Pascal et Marie-Grâce ont, comme de nombreux couples rwandais, été formés par les Commissions diocésaines justice et paix (CDJP) à la cohabitation pacifique et à la gestion de conflits, en thérapie individuelle ou en thérapie de groupe.

Ce dimanche-là, dans la paroisse Nyamasheke de Cyangugu, Consolée, animatrice à la CDJP, accueille quatre couples venus échanger sur leurs conflits. Les femmes ont revêtu leurs pagnes colorés. Josépha, l'une d'elles, prend la parole : « *Pierre, mon mari, vendait tout notre*

bétail sans assumer ses responsabilités. Il buvait et me frappait. Je n'arrivais pas à acheter de l'huile ou du savon pour nos sept enfants. Avec la CDJP, j'ai compris qu'il devait dialoguer avec moi. » « *Comme Josépha nous l'a dit, déclare Consolée, le dialogue est la seule solution pour gérer le patrimoine familial.* » Pierre, le mari de Josépha, intervient alors : « *Je comprends l'importance du dialogue et aussi qu'il y ait des lois "pro-genre" au Rwanda.* » Car au-delà des tentatives de médiation et de résolution des conflits, les Commissions diocésaines justice et paix sensibilisent avant tout les hommes aux droits des femmes. L'objectif : faire changer les mentalités pour que cessent les violences. « *Seule l'éducation des filles et des garçons à l'égalité des genres pourra stopper la violence* », insiste la socio-démographe Maryse Jaspard. C'est pourquoi Tam, en Palestine, travaille à éveiller les consciences dans les écoles par des pièces de théâtre ou encore la formation des professeurs. L'éducation passe par les enfants.

SEULE L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES GARÇONS À L'ÉGALITÉ DES GENRES POURRA STOPPER LA VIOLENCE.

► « *Si une femme a plus de revenus, elle aura plus de liberté pour quitter le foyer.* » En Palestine, TAM mobilise les femmes pour qu'elles rentrent sur le marché du travail.



VICTORINE ALUSSE / COLLECTIF HORS FORMAT / SSCF

Le pouvoir d'agir

L'association Tam travaille aussi à « *renforcer les capacités des femmes afin qu'elles entrent sur le marché du travail et changent leur vie* », pour reprendre les termes de Suheir Farraj, sa directrice. Car la lutte contre la violence passe par le renforcement du pouvoir d'agir



ÉLODIE PÉRIOT / SCOF

des femmes. « Si une femme a plus de revenus, elle aura plus de liberté pour quitter le foyer. C'est pourquoi nous travaillons à rendre les femmes autonomes économiquement », explique Paloma Cerdan, d'Agir ensemble. « Grâce à Adhoc, se félicite Bopha (5), Cambodgienne, je me suis libérée et j'ai mis fin à mon mariage forcé. Maintenant j'ai ma propre entreprise et mes propres moyens pour vivre de manière indépendante. » En Inde, grâce à la sensibilisation réalisée par ISD, Kalyani, victime de violences psychologiques, l'a également compris : « Je veux que mes enfants terminent leurs études et soient indépendants financièrement avant de se marier », déclare-t-elle. Dans l'est de la République démocratique du Congo, Caritas Goma travaille également à rendre les femmes plus autonomes sur le plan agricole, en développant des cultures maraîchères de haricots, de maïs ou encore d'arachide. « Lorsque les femmes rapportent de quoi manger à la maison, elles sont moins exposées à la violence », explique Élie Tusikilizane de Caritas Goma. Au-delà des actions de sensibilisation et du renforcement de l'autonomisation économique des femmes, les ONG partenaires du Secours Catholique travaillent aussi à faire changer les loi et les politiques publiques

dans leurs pays respectifs. Ce travail de plaidoyer est essentiel pour que l'impunité ne soit plus la norme et qu'on en finisse réellement avec les violences faites aux femmes. « À l'heure où la Turquie s'est retirée de la Convention d'Istanbul qui oblige les États à protéger les femmes victimes de violences (voir "Éclairage", page 17), il devient urgent de combattre ce fléau mondial des violences faites aux femmes », alerte Lola Schulmann, chargée de plaidoyer sur les questions de genre à Amnesty International. En 2022, il est plus que temps de changer les mentalités pour tendre vers une égalité réelle entre hommes et femmes, seule à même de mettre fin aux violences. « Je rêve d'une société qui vive en harmonie, où les gens se respectent », conclut la socio-démographe Maryse Jaspard, « et non d'une société où une moitié de la population est exploitée par l'autre moitié. » ■

▲ En Inde, ISD réalise un travail de plaidoyer avec les femmes battues, pour faire évoluer les lois.

1. Étude citée dans "Les outils pour comprendre", p. 27.
2. Partenaire du Secours Catholique-Caritas France.
3. Auteur de l'ouvrage *Les violences contre les femmes* aux éditions La Découverte, collection Repères, 2011.
4. Selon l'OMS, « Même après la cessation des hostilités, [les femmes sont battues, frappées ou violées] notamment parce que la violence est plus acceptée socialement et parce qu'il est facile de se procurer des armes. » (Lire l'étude de 2002 ici : bit.ly/rapportMondialSanteSC)
5. Le prénom est un pseudonyme

L'ENTRETIEN

« AUCUN PAYS N'EST ÉPARGNÉ PAR CE FLÉAU UNIVERSEL »

Pourquoi une femme sur trois est-elle aujourd'hui encore victime de violences ? Comment briser le cercle vicieux qui plonge les femmes maltraitées dans la pauvreté ? Et comment mettre fin à ces violences ? Grand entretien avec Fanny Benedetti, directrice exécutive d'ONU Femmes France.

PROPOS RECUEILLIS PAR **MAÏMOUNA S.** ET **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

PARCOURS

MAÏMOUNA S.

2013 : mariée de force à 22 ans en Mauritanie.

2018 : fuit après des violences conjugales.

2020 : arrive en France.

2022 : se voit refuser le droit d'asile

FANNY BENEDETTI

1998 : travaille sur les questions de genre au sein du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

2007 : travaille, au sein du ministère français des Affaires étrangères, sur les lignes directrices de l'Union européenne sur l'élimination des violences faites aux femmes.

2009-2011 : participe aux négociations de la Convention d'Istanbul.

2019 : est nommée directrice exécutive d'ONU Femmes France.

Maïmouna S : Je suis mauritanienne et j'ai été mariée de force par mon oncle à un homme riche que je n'aimais pas et qui me maltraitait. Je devais faire les travaux de maison et il m'empêchait de manger et de boire. Il m'a frappée. J'ai encore une blessure à la jambe. J'ai fui avec mon fils en 2018. En Mauritanie, beaucoup d'hommes battent leurs femmes. Pourquoi toujours autant de femmes sont-elles victimes de violences, comme moi aujourd'hui ?

Fanny Benedetti : Une femme sur trois subit des violences, c'est un chiffre global et universel, et je pense même qu'il est sous-estimé. Dans tous les pays, les femmes subissent des violences systémiques de façon répétée et en continu. Aucun pays au monde n'est épargné par ce fléau. Il n'y a pas de sociétés qui échappent aux inégalités qui sont la cause profonde des violences. Comme la société établit la valeur sociale des êtres humains en fonction du genre, cela crée des rapports de pouvoir inégalitaires. Ce cycle commence avant même la naissance avec la sélection des fœtus, comme en Asie. Puis les

petites filles sont maltraitées dans leur enfance : elles sont dénutries et moins privilégiées que les garçons, elles n'ont pas toujours accès à l'éducation. À l'adolescence, dans certains pays du monde, les jeunes femmes sont contraintes au mariage forcé comme c'est votre cas, et c'est clairement une autorisation de violences sexuelles. On trouve ensuite des violences intrafamiliales et, dans votre cas, des violences acceptées par la société : il n'existe pas d'aide accessible pour se défendre contre les décisions de votre famille. Dans certains pays, la violence est tellement tolérée qu'il n'y a pas de recours efficace pour s'en protéger ! Et il n'y a pas que les violences physiques et sexuelles, mais aussi l'emprise morale et psychique, la dépendance financière,



XAVIER SCHWIBEL / SCOF



les violences économiques, matérielles, comme priver quelqu'un de moyens de subsistance... Ce fléau a un caractère universel et sa nature est diversifiée.

Cécile Leclerc-Laurent : Peut-on dire que les violences touchent plus les femmes des pays à faibles revenus ?

F.B. : Non, et on l'a vu avec Me Too dans les pays occidentaux. On a l'impression qu'aucune femme n'a été épargnée par des violences dans son existence. Je pense qu'on ne réalise pas l'ampleur du phénomène. Les gens n'ont pas conscience des violences économiques, par exemple. Me Too a révélé que l'on n'a pas toujours conscience d'avoir été soi-même victime d'une violence. Le phé-

nomène est aujourd'hui banalisé et accepté. J'ai le sentiment que toutes les femmes ou filles ont subi une violence au cours de leur vie.

C.L.-L. : N'existe-t-il pas un cercle vicieux qui enferme les femmes victimes de violences dans la pauvreté ?

“

**J'AI LE SENTIMENT
QUE TOUTES LES FEMMES
OU FILLES ONT SUBI UNE
VIOLENCE AU COURS
DE LEUR VIE.**

”

F.B. : Tout à fait et c'est pour cela qu'à ONU Femmes France nous travaillons sur l'indépendance écono-

mique des femmes. C'est le socle qui va permettre aux femmes de s'assurer un accès aux droits et les prémunir contre les violences. Il y a un lien étroit entre la dépendance financière vis-à-vis du conjoint et ces violences : la vulnérabilité économique rend la femme dépendante. Quand vous dépendez économiquement d'un homme, vous êtes vulnérable et en danger. C'est donc un cercle vicieux : une femme victime ne va pas pouvoir s'autonomiser. Car la violence est une emprise globale qui affaiblit sur le long terme. On le constate pour les violences intrafamiliales, mais également pour les cas de traite ou d'exploitation sexuelle : la pornographie, par exemple, instrumentalise des femmes en grande précarité financière et en état de besoin économique immédiat. »

COMPRENDRE



XAVIER SCHNEBEL / SDCF

» **C.L.-L.** : Peut-on dès lors dire que les violences faites aux femmes sont un frein au développement ?

F.B. : Oui, car elles ont un coût. On chiffre les violences à 2 % du PIB mondial et c'est un chiffre, là aussi, sûrement sous-estimé. À l'échelle de l'Union européenne, on estime que le coût induit par les violences est de 300 milliards d'euros par an, d'après l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (un chiffre d'oc-

tobre 2021). Ceci inclut les frais juridiques, les coûts sanitaires, les services d'hébergement, la prise en charge des enfants et aussi les coûts indirects comme la perte d'emploi et de productivité. Les violences freinent le développement des sociétés. Si l'on regarde les Objectifs du développement durable (ODD), on comprend que les enjeux d'égalité sous-tendent l'ensemble de l'agenda 2030 de l'ONU. Car les femmes ont un rôle-clé en

ce qui concerne l'alimentation, les choix énergétiques, l'approvisionnement en eau... Elles sont les premières actrices dans les pays en voie de développement. Sans participation massive des femmes aux ODD, il n'y aura pas de développement. C'est pour cela qu'il faut s'attaquer aux causes profondes des violences, à savoir les inégalités structurelles du patriarcat, parfois inscrites dans la loi. ONU Femmes prête une assistance technique aux États pour qu'ils ajustent leurs cadres légaux. Prenons l'exemple de la loi sur l'héritage qui déshérite les femmes. Tant que la valeur sociale associée aux femmes est inférieure, il sera difficile d'éliminer les violences.

M.S. : La Cour nationale du droit d'asile, en France, a rejeté mon recours. Je suis désespérée. Mon mari continue de me harceler au téléphone. Comment protéger les victimes comme moi ?

F.B. : Les violences peuvent être une condition d'asile quand on vient d'un pays où il n'y a pas de protection de l'État. Le problème est que l'asile est un droit restrictif. Aujourd'hui, on reconnaît l'asile aux femmes victimes de mariages forcés ou de mutilations génitales, mais il faut la conviction que le risque existe dans la durée et que la femme se mette en danger en retournant chez elle. Avez-vous dit aux gens qui vous ont interrogée que vous aviez peur de retourner en Mauritanie ?

M.S. : Si je rentre au pays, mon mari me tuera. Mon recours a été refusé. Je dois quitter le Cada (mon centre d'hébergement), je n'ai pas de papiers, je ne sais pas où je vais aller...

F.B. : Quand le dossier est rejeté, tous les droits relatifs à la demande d'asile s'arrêtent, c'est vrai... Mais vous avez un enfant scolarisé, ça devrait vous aider à rester sur le territoire français.

M.S. : En tout cas, je vais apprendre à mon fils le respect des femmes. Est-ce que l'éducation peut aider à prévenir les violences ?

F.B. : Il faut éduquer les filles et les garçons à l'égalité de genre dès l'école. Mais en France aussi, des stéréotypes pèsent sur les filles et les garçons à l'école, et ils privent la femme d'un droit égal à celui de l'homme. Même dans les pays occidentaux, on voit que les filières des sciences ou de l'ingénierie ont moins de 25 % de filles, alors qu'elles sont bonnes en mathématiques et en sciences. Dès l'âge de 6 ans, les petites filles ont intégré leur moindre intelligence par rapport aux garçons, ce qui est faux évidemment. Au-delà du patriarcat, il y a un effet d'intégration des stéréotypes qui fait que les filles se freinent dans beaucoup de choses. C'est un travail de fond qu'il faut réaliser et intégrer comme un principe éducatif très fort.

C.L.-L. : Au Rwanda, j'ai pu observer que des lois d'égalité des genres existent, mais elles ne sont pas appliquées sur le terrain. Comment faire pour changer les mentalités ?

F.B. : Effectivement, ça ne ruisselle pas assez à travers les sociétés. Je crois beaucoup au rôle modèle : quand les filles voient qu'il y a des femmes Premières ministres ou juges, elles peuvent entrevoir l'existence de possibilités pour elles. Mais on est loin du compte ! Citez-moi sans réfléchir cinq femmes qui ont marqué l'Histoire : elles sont in-

visibles. Il faut que les petites filles puissent se projeter en voyant des femmes modèles, et se donner les moyens pour travailler à la culture d'égalité, cela peut passer par des quotas.

Par ailleurs, il faut aussi éduquer les garçons. L'idée n'est pas de stigmatiser les hommes, mais ces violences sont à l'évidence fondées sur le genre. Les auteurs sont des

“
**IL FAUT S'ATTAQUER
AUX CAUSES PROFONDES
DES VIOLENCES,
À SAVOIR LES INÉGALITÉS
STRUCTURELLES
DU PATRIARCAT,**
”

hommes dans 99 % des cas. Or les femmes ont besoin des hommes dans ce combat pour l'égalité : qu'ils soient des alliés puissants et pas seulement des observateurs silencieux.

C.L.-L. : Quelles seraient les autres solutions pour empêcher les violences ?

F.B. : Il n'y a pas de petites violences. Il faut reconnaître et dénoncer toutes les formes de violences ! Comme je le disais, un énorme pas a été franchi avec Me Too : désormais, le fléau est reconnu ainsi que l'existence de différentes formes de violences (certaines plus insidieuses que d'autres). Il y a donc un travail à faire pour prévenir, protéger les victimes et aussi poursuivre les auteurs. Impunité zéro ! C'est difficile pour les violences intrafamiliales car on n'a pas de témoins. Quand les crimes sont commis dans l'intimité, il n'y a pas de preuves. On voit un fossé

énorme entre le nombre de plaintes pour violences et le pourcentage des violences sanctionnées : moins de 1 %. Je pense qu'il faut mettre en place des systèmes d'alerte et utiliser de nouvelles technologies comme les bracelets. Il faut mieux former les policiers et les magistrats. La France pourrait s'inspirer de l'Espagne, qui a réussi à faire baisser son nombre de cas de féminicides. On peut encore progresser.

M.S. : J'aimerais comprendre pourquoi l'homme et la femme ne sont pas égaux...

F.B. : C'est un sujet profond et complexe. À quand remonte cette inégalité fondatrice ? Ce dont on est sûr aujourd'hui, c'est que le cerveau n'est pas "genré" : hommes et femmes ont le même. Ils ont les mêmes capacités cérébrales. Nous n'en sommes qu'au début des connaissances sur le sujet. On a longtemps vécu avec le préjugé selon lequel les femmes préhistoriques étaient dans les cavernes pour entretenir le feu et nourrir les enfants, c'est faux ! Des traces montrent que les femmes chassaient les animaux sauvages. Il ne devrait pas y avoir de différences de poids et de taille entre les hommes et les femmes : c'est le résultat de générations de femmes sous-alimentées pendant des siècles. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? J'aimerais bien avoir la réponse. ■

FRANCE : UN MAILLAGE ENTRE POUVOIRS PUBLICS ET ASSOCIATIONS

En France, chaque année, 213 000 femmes sont victimes de violences du fait de leur conjoint ou de leur ex-conjoint. Aux côtés des pouvoirs publics, des associations comme le Secours Catholique se mobilisent pour accompagner, orienter et aussi écouter les victimes.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Après avoir été privée de papiers, battue et enfermée durant un an, Laïla (1) a réussi à contacter la police pour se libérer de l'emprise de son mari. Désormais hébergée par le 115, elle passe ses journées à Interm'aide, un accueil de jour pour femmes du Secours Catholique à Tours. « *Ici c'est calme, on m'écoute et j'ai de l'aide* », témoigne la jeune femme. Comme elle, la moitié de la vingtaine de femmes accueillies chaque jour à Interm'aide sont victimes de violences. L'accueil du Secours

Catholique est désormais connu en Indre-et-Loire comme « *un lieu de vie et un lieu d'écoute* », observe Bénédicte Delavault, responsable d'Interm'aide. Des bénévoles sont présentes au quotidien pour épauler ces femmes et les écouter. Ici, on trouve une cuisine pour préparer ses repas, des douches, une laverie et Internet. Les femmes accueillies sont des victimes de violences en provenance d'autres départements qui ont mis des distances avec leur mari, ou encore des migrantes victimes de violences dans leur pays d'origine. D'autres associations

AVIS D'ACTEUR

ÉLIE TUSIKILIZANE, CHARGÉ DE PROJET À CARITAS GOMA-DÉVELOPPEMENT EN RDC

« AVOIR UN CADRE LÉGAL QUI CONDAMNE LES VIOLENCES »



En France comme en République démocratique du Congo, l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales sont essentielles. Avec Caritas Goma, nous avons aussi mis en place des maisons d'écoute un peu comme Interm'aide à Tours. Dans ces maisons, nous accompagnons les femmes et nous les aidons à panser leurs blessures physiques ou psychologiques. Mais chez nous, la coutume prédo-

mine, c'est pourquoi on essaie de résoudre le conflit au sein du foyer avant d'aller devant les tribunaux. Nous faisons ainsi de la médiation familiale, notamment en sensibilisant aux droits de chacun dans le ménage. Il faut dire aussi que, contrairement à la France, une dénonciation à la police n'est pas suivie d'effet. Une femme qui dénonce va donc se retrouver dans l'insécurité. Il faudrait renforcer la police et la justice en RDC pour avoir un mécanisme d'alerte, un peu comme en France. De manière générale, les violences conjugales et domestiques sont un phénomène caché

en RDC, j'ai l'impression que c'est moins le cas en France. Dans le Kivu, les ONG et les agences onusiennes se concentrent sur les violences sexuelles qui sont des crimes de guerre, mais la loi est muette sur les violences intrafamiliales. Avec Caritas Goma nous faisons donc du plaidoyer pour avoir, comme en France, un cadre légal qui condamne ces violences. Malheureusement aujourd'hui, en RDC, il est quasiment normal d'être une femme battue, d'où nos campagnes de sensibilisation pour changer ces pratiques et briser le tabou de la dénonciation. ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

 À LIRE

comme France victimes ou la Croix-Rouge orientent ces femmes vers Interm'aide. Car le Secours Catholique fait partie, comme quelque 60 acteurs du département, d'un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes mis en place par les services de l'État. L'objectif : « *garantir à toutes les victimes un égal accès à l'information, améliorer les conditions de prise en charge et favoriser la rapidité dans le déroulement des procédures* ». Ainsi, le Secours Catholique oriente les femmes vers des associations spécialistes des questions juridiques pour déposer une plainte (seules 18 % des femmes portent plainte chaque année en France) ou encore vers des bailleurs sociaux pour leur accès au logement. « *Il est important de travailler avec la société civile. Notre rôle en tant que pouvoir public est d'agir, de financer et de coordonner* », explique Marie Roussel-Stadnicki, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes de la préfecture, qui constate une augmentation du nombre des femmes accueillies par le réseau. « *Ce n'est pas qu'il y ait plus de violences, estime-t-elle, c'est plutôt que les femmes parlent davantage* ». Le nombre de plaintes ayant donné lieu à des poursuites par le parquet en Indre-et-Loire est ainsi passé de 129 en 2019 à 371 en 2021.

Mieux prévenir

En Nouvelle-Calédonie aussi, un maillage entre pouvoirs publics et associations permet de venir en aide aux victimes. Les associations de femmes, la police et la gendarmerie ou encore la Croix-Rouge et le Secours Catholique travaillent ensemble pour mettre rapidement à l'abri des femmes victimes de violences. Le rôle du Secours Catholique est ici de leur apporter une aide alimentaire, des vêtements et du mobilier pour meubler les lieux d'accueil d'urgence. « *Ce dispositif permet d'agir plus vite et il a fait émerger une prise de conscience générale de tous les acteurs* », explique Alain Monnier, vice-président du Secours Catholique en Nouvelle-Calédonie. Au-delà des remèdes, associations et pouvoirs publics travaillent aussi sur la prévention, notamment auprès des plus jeunes, car l'objectif est aussi de stopper les violences en amont. ■

(1) Le prénom est un pseudonyme.

Rapport d'ONU Femmes



“Mesurer la pandémie de l'ombre : la violence à l'égard des femmes pendant la pandémie de Covid 19 (2021)”. Cette étude d'ONU Femmes sur l'impact de la Covid 19 sur les violences faites aux femmes montre que la pandémie a exacerbé les violences impactant négativement les sentiments de sécurité et de santé mentale des femmes. ONU Femmes parle même d'une « pandémie de l'ombre » et estime que les femmes les plus vulnérables ont été exposées à un risque plus élevé de violences.

bit.ly/SConufemmes

Rapport de Spotlight initiative 2020-2021



Cette brochure expose le travail de l'initiative Spotlight de l'ONU qui vise à mettre un terme aux violences envers les femmes et les filles. L'Union européenne soutient cette initiative à hauteur de 500 millions d'euros. Spotlight met les sociétés civiles et les organisations locales de femmes au cœur de son programme.

bit.ly/Scspot

Étude du Secours Catholique dans la région des Grands Lacs en Afrique de l'Est



“Violences domestiques et professionnelles faites aux femmes dans la région des Grands Lacs (RDC et Rwanda) 2019”.

Cette enquête a été réalisée par les partenaires du Secours Catholique au Rwanda et en RDC.

Avec des prévalences de violences physiques à 44 %, sexuelles à 55 % et psychologique à 76 %, la région des Grands Lacs représente une zone du monde où les violences basées sur le genre sont particulièrement importantes. Les partenaires émettent à la fin de l'étude des recommandations.

bit.ly/SCviolencesfemmes

RENCONTRER



ZITA CABAIS-OBRA, COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

SURVIVANTE DE LA TRAITE

PAR JACQUES DUFFAUT

Dans les années 1990, Zita Cabais-Obra est arrivée en France, en provenance des Philippines, pour tomber en esclavage. Sa force de caractère l'a tirée du piège qu'on lui avait tendu. Elle a rebondi en devenant l'un des bras armés de la lutte contre l'exploitation des êtres humains.

On pourrait penser qu'en France l'esclavage domestique est rare, et même qu'il n'existe pas. Pourtant les organisations de lutte contre ce fléau secourent régulièrement les victimes de cette forme de traite des êtres humains. Zita Cabais-Obra a été l'une d'elles. Ce qui la distingue des autres, c'est le combat qu'elle mène depuis plus de vingt ans au sein des principales associations de lutte contre la traite des êtres humains(1). C'est dans les locaux du Comité contre l'esclavage moderne (CCEM), où elle participe au plaidoyer, qu'elle nous reçoit et accepte de nous parler de son parcours.

Née en 1963 dans un village des Philippines, deuxième d'une fratrie de neuf enfants, sa première désillusion date de ses 12 ans, « *quand mes parents n'ont plus pu me payer l'école* ». Elle part alors travailler dans la capitale et enchaîne de petits emplois ingrats et mal payés. Puis elle est mariée par son père contre son gré. Zita élève quatre enfants, jusqu'au jour où elle dit à son mari : « *Si nous voulons que nos enfants sortent de la misère, l'un de nous doit partir à l'étranger chercher*

l'argent de leurs études. » Le couple décide que ce sera elle. Aux Philippines existent des agences de recrutement international et il est facile de se renseigner sur les postes à pourvoir. « *J'avais dans l'idée d'aller à Taiwan, mais j'ai rencontré une femme qui m'a proposé de partir à Paris, promettant un bon salaire et de bonnes conditions de travail.* »

“

SI NOUS VOULONS QUE NOS ENFANTS SORTENT DE LA MISÈRE, L'UN DE NOUS DOIT PARTIR À L'ÉTRANGER.

”

Exil

Au milieu des années 1990, Zita quitte les Philippines. Passage avec huit autres candidats à l'exil par Amsterdam puis Budapest où ils sont refoulés. Chassés-croisés avec les polices des pays traversés, passage de frontières en fraude, nombreux changements de véhicules de transport, absence d'informations de la part

des passeurs, danger palpable, peur constante, froid de nuits passées dehors, manque d'argent et remords d'être partie : ainsi se résume le voyage de Zita, jusqu'au jour où elle atteint sa destination. « *Partie le 27 septembre de Manille, je suis arrivée à Paris le 3 novembre. Plus d'un mois d'angoisses, de colère, de frustrations, d'humiliations et de souffrances pour un voyage qui aurait dû demander 24 heures.* » À Paris, sa recruteuse lui trouve un emploi. Zita va devoir lui rembourser les 10 000 francs avancés pour le voyage. « *Les deux premières années, j'étais correctement payée, dit-elle. Environ 500 francs par mois. J'étais bonne à tout faire et j'élevais les enfants d'un couple dont la femme, banquière, voyageait beaucoup et dont le mari était professeur en sciences politiques à l'université Paris-Dauphine.* » Sous prétexte de régulariser la situation de Zita, le couple prend son passeport. « *Je leur faisais confiance, bien qu'ils soient durs avec moi : interdiction d'utiliser le téléphone et de parler aux voisins.* » La gardienne de l'immeuble, à qui elle se confie, sait que le couple exploite les personnes étrangères et la met en garde. « *Un jour, j'ai retrouvé mon passeport au fond d'un tiroir et j'ai voulu que le mari m'explique pourquoi. Alors il a été violent, je suis partie.* » Sans passeport et sans argent, Zita est anéantie également parce qu'elle s'était attachée aux en-

RENCONTRER



» fants qu'elle avait élevés comme les siens. Elle apprend que le fils de la famille raconte qu'elle a été chassée pour avoir volé des bijoux. « *J'ai appelé sa mère qui a reconnu avoir menti pour expliquer mon départ. Je lui ai demandé mes arriérés de salaire et mon passeport. Elle m'a répondu qu'elle ne me devait rien parce*

“

**PUISQU'IL EN EST AINSI,
GARDEZ TOUT. ON SE
RETROUVERA AU TRIBUNAL.**

”

que mon départ était impardonnable. Je lui ai alors dit : "Puisqu'il en est ainsi, gardez tout. On se retrouvera au tribunal." »

Cette réplique, Zita se demande encore comment elle a pu la prononcer à un moment où elle était seule, étrangère sans titre de séjour et parlant peu la langue. À cette époque, Zita n'a plus de contact avec la femme qui l'a fait venir en

France et à qui elle a remboursé sa dette. Mais elle connaît une autre personne chez qui elle faisait quelques heures de ménage le dimanche, pendant son temps libre. C'est elle qui l'oriente « *vers une association qui prend en charge des personnes comme vous* », lui dit-elle. Rendez-vous pris, Zita se rend au Comité contre l'esclavage moderne (CCEM).

Résurrection

Commence alors une sorte de résurrection. Parce que son cas a peu de chances, à la fin des années 1990, d'aboutir au pénal, le CCEM oriente Zita vers la CFDT qui l'aide à saisir le conseil de prud'hommes pour travail dissimulé. « *Nous avons gagné en première instance sans toutefois obtenir tout ce que nous avons demandé. Alors nous avons fait appel pour faire valoir le travail dissimulé et les salaires impayés, et nous avons encore gagné. Le couple a été condamné à payer tout ce qu'il me devait, plus des dommages-intérêts et les bulletins de salaire cor-*

respondant à la période travaillée. » Cette première victoire a été largement médiatisée. Ayant été régularisée, Zita repart aux Philippines après six ans d'absence, accompagnée par une équipe de télévision. Mal reçue par son mari, la rupture devient définitive, le couple divorce. Zita rentre en France tout en conservant des liens avec ses enfants, qu'elle ne pourra pas faire venir auprès d'elle.

Revanche

Restée proche de la CFDT, le syndicat lui propose de la former et de devenir secrétaire général des employés de maison d'Île-de-France. « *Moi qu'on avait sortie de l'école à 12 ans, commente-t-elle, je vivais cette expérience comme une revanche sur le passé.* » Zita a ainsi pu se reconstruire et refaire sa vie à Paris avec un de ses compatriotes. Le couple a une fille aujourd'hui âgée de 14 ans. Zita Cabanis-Obra continue de se consacrer à ses actions de plaidoyer au CCEM, au Conseil consultatif international des survivants de la traite, à Ensemble contre la traite des êtres humains. Son combat est celui d'« *une survivante de la traite* », telle qu'elle se définit elle-même, et son témoignage auprès des instances nationales et internationales a fait avancer le droit.

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a par deux fois (en 2005 et 2012) enjoint à la France d' étoffer son arsenal juridique et d'intégrer l'esclavage moderne dans son Code pénal. La loi française du 5 août 2013 réprime aujourd'hui la traite des êtres humains et la réduction en esclavage. ■

1. Notamment le Conseil consultatif international des survivants de la traite (Istac) et le collectif Ensemble contre la traite des êtres humains que coordonne le Secours Catholique.



USSEL, TERRE D'ACCUEIL

PAR **JACQUES DUFFAUT** PHOTOS : **SÉBASTIEN LE CLÉZIO**

Il y a six ans, pour juguler les regroupements de migrants à Calais et à Paris, le gouvernement a créé des centres d'accueil dans plusieurs villes de province et envoyé dix migrants à Ussel, en Corrèze. Nous avons voulu savoir ce qu'ils étaient devenus. Rencontre avec trois d'entre eux et avec ceux qui les ont accompagnés dans leur intégration.

EXPLORER



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

▲ Très vite, bénévoles et migrants ont sympathisé, échangé leurs numéros de téléphone puis multiplié les rencontres.

Dans le petit train formé de deux voitures qui grimpe poussivement de Brive-la-Gaillarde vers Ussel, ville de 10 000 habitants dressée sur les derniers contreforts du plateau de Millevaches, nous nous préparons à revoir ces migrants rencontrés six ans plus tôt lors d'un reportage sur le jardin partagé du Secours Catholique de cette ville. Nous avions à l'époque rencontré cinq Soudanais qui récoltaient des topinambours sur leur parcelle. Ils étaient installés là depuis quelques mois à peine et notre conversation s'était heurtée à la barrière de la langue : ils ne parlaient ni français ni anglais. Ont-ils

trouvé leur place dans cette ville, dans ce pays ?

En préparant ce voyage, nous avons obtenu le numéro de téléphone de trois d'entre eux : Amar, Abdelwahab et Ayman. Amar ne nous a jamais répondu. Abdelwahab a accepté de nous rencontrer, mais a précisé dans un SMS : « Une heure, pas plus, car je n'ai pas beaucoup de temps. » Seul Ayman nous a rappelé et proposé de le rencontrer dès notre descente du train. Car ce jour-là, justement, il passait son permis de conduire, « à deux pas de la gare ».

Ayman est un bon élève

À notre arrivée, Ayman est en grande conversation avec son moniteur d'auto-école quelques minutes avant de monter dans la voiture à côté de l'inspecteur. « C'est la troisième fois que je passe la conduite, a-t-il le temps de nous confier. Le code, je l'ai eu rapidement. Là, j'ai un peu peur, mais ça

va quand même. » Son moniteur d'auto-école se veut rassurant. « Ayman est un bon élève, nous dit-il. Il est sérieux, attentif, il progresse sans cesse. Pour moi, il est intégré. Et il est plutôt doué. » Ayman, qui vient d'avoir 30 ans, reste jovial à son retour de l'examen bien qu'il déclare : « Je ne suis pas sûr d'avoir réussi. » Il apprendra quelques jours plus tard qu'il a obtenu son permis. Pour l'instant, il nous invite à dîner chez lui le soir même, « pour parler plus longuement. Là, je dois retourner au travail ».

Nous partons au centre-ville où nous attend, dans une salle du presbytère, Christine Pesteil, première bénévole à s'être mobilisée pour accueillir les migrants il y a cinq ans. Mariée, mère de quatre filles aujourd'hui adultes, Christine a animé et coordonné le groupe de personnes qui souhaitent aider les migrants à s'intégrer. Les

Ussellois s'y sont préparés. « Nous avons invité la population à se réunir et à préparer l'arrivée des migrants, se remémore Christine, et à notre grande surprise, beaucoup de gens sont venus à ces réunions. Tous avaient le désir d'aider, d'apporter leur contribution à cette intégration. Nous avons disposé de deux appartements dans une cité HLM, nous les avons meublés et nous avons attendu de connaître la date d'arrivée de leurs futurs occupants pour remplir les frigos. »

Les dix migrants annoncés par le gouvernement ne sont pas arrivés tous ensemble. Six d'entre eux ont voyagé dans le même bus, puis les autres séparément quelques jours plus tard. Ayman faisait partie des six premiers : « On nous a installés dans deux appartements, chacun sa chambre. Nous étions contents. Nous venions de Calais où on dormait dehors, au froid, à la pluie. Ici, il y avait tout ce qu'il fallait, même de quoi manger. » Christian, que nous allons rencontrer bientôt, confiera : « À ton arrivée, tous ces gens qui prennent du temps pour t'aider, sans être payés, tu ne comprends pas. D'habitude les gens qui viennent vers toi, c'est pour te racketter. J'étais méfiant. »

ZOOM

PAR JACQUES DUFFAUT

2016 ET LA MISE EN PLACE DES CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

En octobre 2016, le gouvernement Cazeneuve crée sur tout le territoire français des Centres d'accueil et d'orientation (CAO) pour migrants. À cette époque, des centaines de migrants s'agglutinent depuis des semaines au nord de Paris et à Calais dans des conditions sanitaires déplorables. Quelque 300 CAO reçoivent ainsi 7 400 migrants. Un an plus tard, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) indique que 42 % des migrants accueillis en CAO ont obtenu le droit d'asile, 48 % sont en attente de réponse et 7 % ont été définitivement déboutés. Mais bien d'autres migrants ont esquivé les CAO, souvent pour tenter malgré tout de traverser la Manche. ■

Faire de l'alphabétisation

« Parmi la vingtaine de bénévoles prêts à aider, indique Christine, plusieurs avaient été enseignants. Nous avons commencé à faire de l'alphabétisation au presbytère puis au centre culturel Jean-Ferrat, cinq jours par semaine, avec des cours le matin et parfois le soir. » Très vite, bénévoles et migrants ont sympathisé, échangé leurs numéros de téléphone puis multiplié les rencontres : fêtes, repas, manifestations sportives. « Cela nous

a beaucoup rapprochés et certains ont noué des liens très forts. »

Tandis que Christine relate l'installation des migrants, elle reçoit un appel de Christian. Son scooter vient de tomber en panne et il lui demande son aide. Nous l'accompagnons. Christian est le seul francophone des migrants d'Ussel. Ce solide Camerounais de 34 ans nous attend sur le parking du collège Voltaire. Dans la voiture de Christine, en route vers une station-essence, Christian nous raconte son long périple, commun à tous les migrants, où seuls les détails varient : traversée de l'Afrique, maltraitance en Libye, angoissante Méditerranée, nuits d'insomnie sur les trottoirs de Paris ou dans la jungle de Calais. »



SEBASTIEN LECLERQ / SCGF

« Rien ne rappelle ici les origines de l'occupant du lieu. Autour d'un savoureux repas qu'il a cuisiné lui-même, Ayman revient sur son passé... »



▲ Très vite Christian, d'origine camerounaise, est allé offrir ses services au Secours Catholique et aux Restos du Cœur. Ici, au jardin partagé.

» Fatigué dans la tête et le corps

« Je suis arrivé à Ussel très fatigué et malade. Le groupe d'accueil m'a mis dans une chambre tout seul, avec une bonne douche et un bon lit. J'en avais besoin, j'étais tellement fatigué dans la tête et le corps. » Après un temps de remise en forme, « je suis allé offrir mes services au Secours Catholique

et aux Restos du cœur. Je suis aussi allé au jardin partagé du Secours Catholique et j'ai participé aux sorties du groupe. Puis je me suis inscrit au club de rugby de la ville. Je joue depuis dans l'équipe d'Ussel. C'est grâce à mes contacts au rugby que j'ai trouvé du travail. » Christian joue aussi au foot dans l'équipe d'un village voisin où il s'est fait d'autres amis. Il a obtenu sa carte de séjour en 2019 après un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). « Dès que j'ai eu le statut de réfugié (la CNDA a reconnu qu'il était en danger de mort dans son pays), j'ai trouvé du travail. D'abord dans une usine de l'industrie aéronau-

tique, mais à cause du Covid, on a été obligé d'arrêter de travailler. Alors, j'ai trouvé un autre emploi dans une entreprise qui fabrique des portes et des fenêtres, ici à Ussel. »

Christian se prépare aujourd'hui à passer le permis poids-lourd. Son rêve est de devenir chauffeur routier, « un travail qui permet d'être autonome. Travailler, cela permet de profiter de la vie, d'aller voir les autres et d'être fier de soi, car dans le travail, on rencontre beaucoup de gens », déclare-t-il tout en versant un bidon d'essence dans son scooter. L'affabilité de Christian lui a tôt fait rencontrer une jeune



SEBASTIEN LECLEZIO / SDOF

filles. Ils se sont aimés, ont eu une petite fille puis se sont séparés. Il a dû se battre pour obtenir un droit de visite. « *Ma vie est désormais en France*, conclut-il. *En Corrèze. Car je veux voir grandir ma fille. Je paie une pension alimentaire et je participe à son éducation.* » Le jeune homme loue désormais un petit appartement en HLM où il vit seul.

Volontaires de la première heure

Revenus dans la grande salle prêtée par le presbytère, lieu où se donnent certains cours de français, Christine nous présente quelques-uns des bénévoles du

groupe d'accueil d'il y a six ans. Nanie et Denise, enseignantes à la retraite, sont des volontaires de la première heure, et elles sont sœurs. Denise, 88 ans, ne donne plus aujourd'hui que quelques cours épisodiques, tandis que Nanie sa cadette, 75 ans, maintient un rythme de 14 heures de cours de français hebdomadaires depuis le début. « *Faire de l'alphabétisation auprès de migrants nous a obligées à adapter notre façon d'enseigner, explique Denise. Cette adaptation a permis d'établir une relation extraordinaire.* »

« *Le samedi matin, j'ai les anciens comme Ayman et Abdelwahab, indique Nanie. C'est le groupe le plus avancé. J'en ai d'autres qui le sont bien moins.* » Quand on leur demande comment se sont intégrés ces premiers migrants, Denise répond : « *Nous n'avions pas de migrants noirs à Ussel avant 2016. À part une ou deux réflexions entendues en ville, ces garçons n'ont posé aucun problème.* » Nanie ajoute : « *On ne peut pas dire qu'il y ait des tensions. Et pour nous, qui avons eu la chance de les connaître, cela a été une merveilleuse aventure humaine.* »

Aider les migrants, c'est une richesse

Maryse et Suzanne, deux autres enseignantes à la retraite, conservent elles aussi un excellent souvenir de ces jeunes accueillis. Maryse se dit heureuse d'avoir pu aider : « *Nous n'avons pas fait qu'enseigner le français à ces jeunes. Nous avons construit une amitié. Tout le monde*

devrait savoir qu'aider des migrants, c'est une véritable richesse. » Suzanne a conservé des liens avec Adam, le plus âgé et le seul Irakien du groupe. Il vit actuellement dans un foyer pour migrants à Limoges où il s'ennuie, dit-elle. « *À Ussel, au moins, il allait au jardin. Je m'inquiète pour lui, parce qu'il ne connaît personne à Limoges.* »

“
**POUR NOUS, QUI AVONS
EU LA CHANCE DE LES
CONNAÎTRE, CELA A ÉTÉ UNE
AVENTURE HUMAINE.**
”

Abdelwahab fait soudain irruption dans la grande salle du presbytère où nous nous trouvons toujours avec Nanie et Denise.

Abdelwahab avait 23 ans quand il est arrivé à Ussel. Aujourd'hui, rien ne distingue ce Soudanais du Sud-Kordofan d'un autre Français bien dans ses baskets. Jouant au foot, fréquentant les salles de sport, il est vêtu à la dernière mode et parle français comme un Français. « *Grâce à Nanie* », dit-il plein de gratitude, avec un regard complice à son enseignante. Il accepte volontiers de nous parler de lui, de son installation à Ussel où il n'a pas obtenu ses papiers tout de suite. Reconduit en Italie où il ne connaissait personne, il est revenu clandestinement en France, a présenté une nouvelle demande et a finalement été régularisé l'an dernier.

Embauché dans une usine d'aéronautique

« *Cela a été une période difficile, se souvient-il. Heureusement, j'ai été aidé par Sonia, une mère de famille qui m'a hébergé pendant trois ans et m'a aidé dans mes démarches administratives.* » Sa carte de séjour obtenue, il a loué un appartement et a aussitôt été embauché dans une usine d'aéronautique, comme Christian »

EXPLORER

» — et comme lui, il a été licencié à cause du Covid. Embauché ensuite dans une grande surface pendant plusieurs mois, il a finalement trouvé un emploi stable dans une papeterie. *« Nous sommes quatre employés et je m'entends très bien avec le patron. Je me sens bien en France. Le Soudan n'est plus chez moi. J'y ai encore de la famille mais j'ai trop de sentiments douloureux là-bas. C'est ici que je vais me marier et fonder une famille. »*

Refoulés

Abdelwahab et Mudather sont les deux seuls migrants, sur les dix d'Ussel, qui ont fait l'objet d'une reconduite à la frontière. Mais l'Italie les a refoulés. Alors ils sont revenus dans la seule ville d'Europe qu'ils connaissaient : Ussel. À leur retour, plus de protection de l'État, plus de logement, plus de vivres. Plus rien que la clandestinité et... l'amitié. Actuellement, Mudather

suit des cours à Limoges. Dans quelques semaines, il reviendra à Ussel où il devrait postuler pour devenir aide-soignant. Après son voyage aller-retour en Italie, Mudather a été pris en charge par Patrick et Sylviane,

“
**J'AI ENVIE DE FAIRE UN
MÉTIER QUI ME FASSE UN
PEU PLUS TRAVAILLER LE
CERVEAU.**
”

couple de quinquagénaires très sensibles au parcours de ce jeune adulte qui, enfant, a vu ses parents se faire assassiner sous ses yeux et qui a ensuite fui au Soudan du Sud où il a trouvé la guerre civile et l'épidémie d'Ebola. Autant de drames qui l'ont poussé à quitter le continent. En traversant la Méditerranée, il est tombé à la mer alors qu'il ne savait

pas nager, et il doit la vie à ses frères migrants qui l'ont repêché. À Ussel, Patrick et Sylviane l'ont hébergé pendant un an, aidé à obtenir ses papiers et lui ont surtout *« donné les clés pour comprendre la vie en France, la vie en société »*.

Agriculteur au Darfour

Le soir tombe sur Ussel. Christine et les autres bénévoles ont regagné leurs foyers. Ayman nous attend pour dîner. Il habite au premier étage d'une maison ancienne située dans une artère principale de la vieille ville, en face du cinéma. Nous grimpons un escalier extérieur et entrons dans un petit deux-pièces confortablement meublé à l'occidentale. Rien ne rappelle ici les origines de l'occupant du lieu. Autour d'un savoureux repas qu'il a cuisiné lui-même, Ayman revient sur son passé.

« J'étais agriculteur dans ma région du Darfour, au Soudan. J'ai été marié à

POSITIONNEMENT

L'ATTENTION PORTÉE AUX MIGRANTS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

« **Q**uand les personnes migrantes sont bien accueillies et bien accompagnées, elles s'en sortent mieux », constate Claire Sabah, chargée de l'accueil et des droits des étrangers au Secours Catholique, pour qui *« la boussole du Secours Catholique, c'est le respect des droits fondamentaux »*. L'action du gouvernement consistant à mettre en place des Centres d'accueil et d'orientation avait été bien accueillie au Secours Catholique. De nombreuses équipes locales avaient prêté main-forte à l'accueil et à l'intégration des nouveaux venus. Mais depuis lors, *« les lois et pratiques qui*

s'appliquent aujourd'hui aux migrants restreignent de plus en plus les droits et les libertés », regrette Claire Sabah. Certains CAO ont été remplacés par des Centres d'accueil et d'examen des situations qui *“trient”* plus qu'ils n'orientent les exilés. Une procédure plus expéditive et moins humaine que déplore le Secours Catholique. Que deviennent les migrants déboutés ? *« Nous continuons de les accompagner, explique Claire Sabah, car ces personnes sont bien là et se retrouvent dans une grande précarité. »* L'intégration passe par une activité bénévole, une participation

à un jardin partagé, l'apprentissage du français, une sortie ou une fête en groupe qui favorisent les rencontres et les échanges. Les étrangers en situation irrégulière seraient environ 400 000 en France. Sans possibilité de travailler légalement, ils vivent dans une clandestinité propice à toutes les dérives. Le Secours Catholique continue son combat pour obtenir une régularisation importante des étrangers en situation irrégulière — une situation anxiogène et destructrice pour eux et très coûteuse pour la collectivité. ■ J. D.



XAVIER SCHWEEBEL / SDCF

▲ Un des premiers à obtenir un titre de séjour, Ayman a aussitôt suivi une formation pour devenir électricien.

une femme que mes parents m'avaient choisie. Et puis la guerre civile m'a poussé à aller chercher ailleurs une meilleure vie. » C'était il y a sept ans. Esclave en Libye, il saute dans un bateau : Lampedusa, Sicile, Rome, Vintimille puis Calais et enfin Ussel. Comme les autres, il a voulu être bénévole au Secours Catholique, cultiver une parcelle du jardin et suivre assidûment les cours de français dispensés la première année cinq jours sur sept. Cette assiduité fait sans doute d'Ayman celui qui parle le mieux notre langue. Il ne s'en satisfait pas puisqu'il continue de suivre les cours du samedi matin. « *Madame Nanie, elle est incroyable. Elle n'en a pas marre de nous faire cours. Ça m'impressionne !* » s'exclame-t-il.

L'électricité, c'est limité

Un des premiers à obtenir un titre de séjour, Ayman a aussitôt suivi une formation pour devenir électricien. CAP et BEP en poche, il a immédiatement été embauché par une entreprise locale. « *Nous sommes 14 employés, dit-il, tous électriciens ou plombiers. On va jusque dans le Puy-de-Dôme pour travailler. Je m'entends très bien avec mes collègues et mon patron. D'ailleurs, mon patron vient d'accepter de me laisser partir le mois prochain pour suivre une formation professionnelle en électricité industrielle à Mantes-la-Jolie. L'électricité, c'est intéressant mais c'est limité. J'ai envie de faire un métier qui me fasse un peu plus travailler le cerveau* », conclut-il dans un éclat de rire.

Pendant le repas, le téléphone d'Ayman sonne. Au bout du fil, Elfate, l'un des dix migrants. Ayman me propose de lui parler. C'est un autre Soudanais, qui ne connaissait pas

un mot de français il y a six ans et qui aujourd'hui s'exprime sans difficulté. « *Allô ? Oui, je téléphone de Lille, oui, je suis des cours à l'université de Lille. Des cours spécialement conçus pour les étudiants étrangers. J'étais diplômé en management au Soudan et je fais des équivalences ici. J'ai terminé, mais il me fallait faire un stage en entreprise qui a été retardé à cause du Covid.* » Arrivé en France comme Ayman à l'âge de 25 ans, les deux compatriotes se sont rencontrés dans le bus qui les conduisait de Calais à Ussel. Depuis ils sont plus qu'amis, ils se disent frères. « *Dès que j'ai fini mes stages, je rentre en Corrèze. Je crois qu'il n'y aura pas d'opportunités à Ussel pour mon travail, mais sans doute à Brive où je devrai faire une formation en transport logistique. Brive, c'est quand même la Corrèze et la Corrèze, c'est maintenant mon pays.* » ■



FATIMAH HOSSAINI

POINT DE VUE

“LA BEAUTÉ AU CŒUR DE LA GUERRE”

FATIMAH HOSSAINI

Les femmes afghanes sont malheureusement plus connues pour leur vulnérabilité que pour leur force. Les médias rendent compte avant tout de la face sombre de leur quotidien contraint par le port de la burqa et la domination masculine. La beauté et la force des femmes afghanes restent encore à découvrir. La situation en Afghanistan s'est considérablement durcie, guerre civile après guerre civile. Les femmes afghanes en ont été les principales victimes, plus que partout ailleurs dans le monde.

La scène que j'ai photographiée rue Kah Foroshi, à Kaboul, en 2019 m'a beaucoup émue, car elle illustre pleinement l'histoire et la situation des femmes d'Afghanistan. Elles défendent leurs droits même au sein d'une société patriarcale et d'un État exclusivement masculin. Je me souviens qu'un jour d'été, à Kaboul, je suis allée dans cette rue avec un appareil photo et avec ces jeunes Afghanes munies de leur instrument de musique. C'était très risqué dans ce pays, pour moi comme pour elles, en tant que femmes, de nous tenir au milieu de ce souk pendant qu'elles jouaient de la musique et que je faisais ces photos. ■

© **FATIMAH HOSSAINI** Artiste afghane, photographe, conservatrice, exposante et fondatrice de l'organisation Mastooraat. Elle est la plus jeune lauréate du prix international Hypatia. Fatimah travaille à défendre les droits des femmes et des réfugiés. Son travail raconte des histoires puissantes sur l'identité et la féminité en Afghanistan. Son usage de la couleur et sa passion pour l'art pictural sont les principaux moteurs de son succès. Elle se spécialise aujourd'hui dans la photographie mise en scène. Son travail a été présenté dans de nombreuses expositions et festivals d'art dans le monde entier.

 fatimahossaini.com

CASH MISÈRE

par Besse & La Blanche

Une idée reçue veut que si on donne du cash aux pauvres, ils l'utilisent pour des trucs inutiles...



Comme s'ils pouvaient se le permettre.



Mais le vous entendu, c'est que les pauvres sont idiots. (et c'est pour ça qu'ils sont pauvres).



Alors que nous, nous sommes intelligents.



C'est pourquoi beaucoup hésitent à donner de l'argent aux pauvres.

Et c'est pas pour boire, hein ?



alors que c'est évidemment la solution la plus efficace pour qu'ils s'en sortent.



Pour qu'ils se constituent un capital de départ afin de s'extirper de la pauvreté.

Du poisson, ça nous changera des écrans plats !



Parce que c'est démontré : la principale cause de la pauvreté, c'est la pauvreté...



MÉLANIE **BERNIER**

ZABOU **BREITMAN**

MANU **PAYET**

« **ON PEUT AVOIR DE L'AIDE ICI ?** »

FRATÉ!

ON S'EN SORTIRA ENSEMBLE



SCANNEZ POUR
ÉCOUTER **FRATÉ !**

UNE SÉRIE AUDIO À RETROUVER SUR TOUTES LES PLATEFORMES

ÉCRITE PAR ISMAËL JUDE ET ALEXANDRE LENOT RÉALISÉE PAR CHARLÈNE NOUYOUX

MUSIQUES PAR SAMUEL AMSELLEM PRODUITE PAR WAVE.AUDIO

POUR LE SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE


**Secours
Catholique**
Caritas France